

Guide pratique pour la lutte contre *Streptococcus uberis* dans les troupeaux laitiers suisses

1. Pourquoi lutter contre *Str. uberis*?

Avantages	Inconvénients pendant la campagne
↓ Utilisation d'antibiotiques, ↓ résistances	↑ Travail
↑ Bien-être des animaux, ↓ mammites	↑ Coûts
↓ Coûts liés aux mammites: médicaments, temps de travail, lait non valorisable	↑ Utilisation d'antibiotiques
↓ Coûts de réforme et d'élevage de la remonte	↑ Analyses de lait
↑ Quantité de lait	

2. A savoir:

- *Str. uberis* est un pathogène environnemental qui peut provoquer des mammites chroniques et aiguës. C'est l'un des agents pathogènes les plus importants en Suisse qui provoque des mammites.
- On trouve *Str. uberis* dans le fumier et le purin des vaches; il peut également être excrété dans les bouses de vaches saines. Pour le combattre, les mesures environnementales sont donc tout aussi importantes qu'une bonne traite.
- *Str. uberis* est détecté par l'analyse d'échantillons de lait prélevés dans des conditions stériles.
- Pendant la campagne de lutte, il y aura du travail et des coûts supplémentaires ! Suivez les recommandations de votre vétérinaire.

3. Prélèvement des échantillons :

- Des **échantillons de lait stériles** sont nécessaires pour l'analyse.
- Les échantillons de lait sont prélevés par le vétérinaire ou l'éleveur. Les instructions pour le prélèvement stérile de ces échantillons sont disponibles [ici](#).
- Les échantillons peuvent être prélevés pendant la traite après la préparation de la mamelle (après la traite des premiers jets et le nettoyage des trayons).

4. Facteurs de risques sur l'exploitation

Dans l'environnement

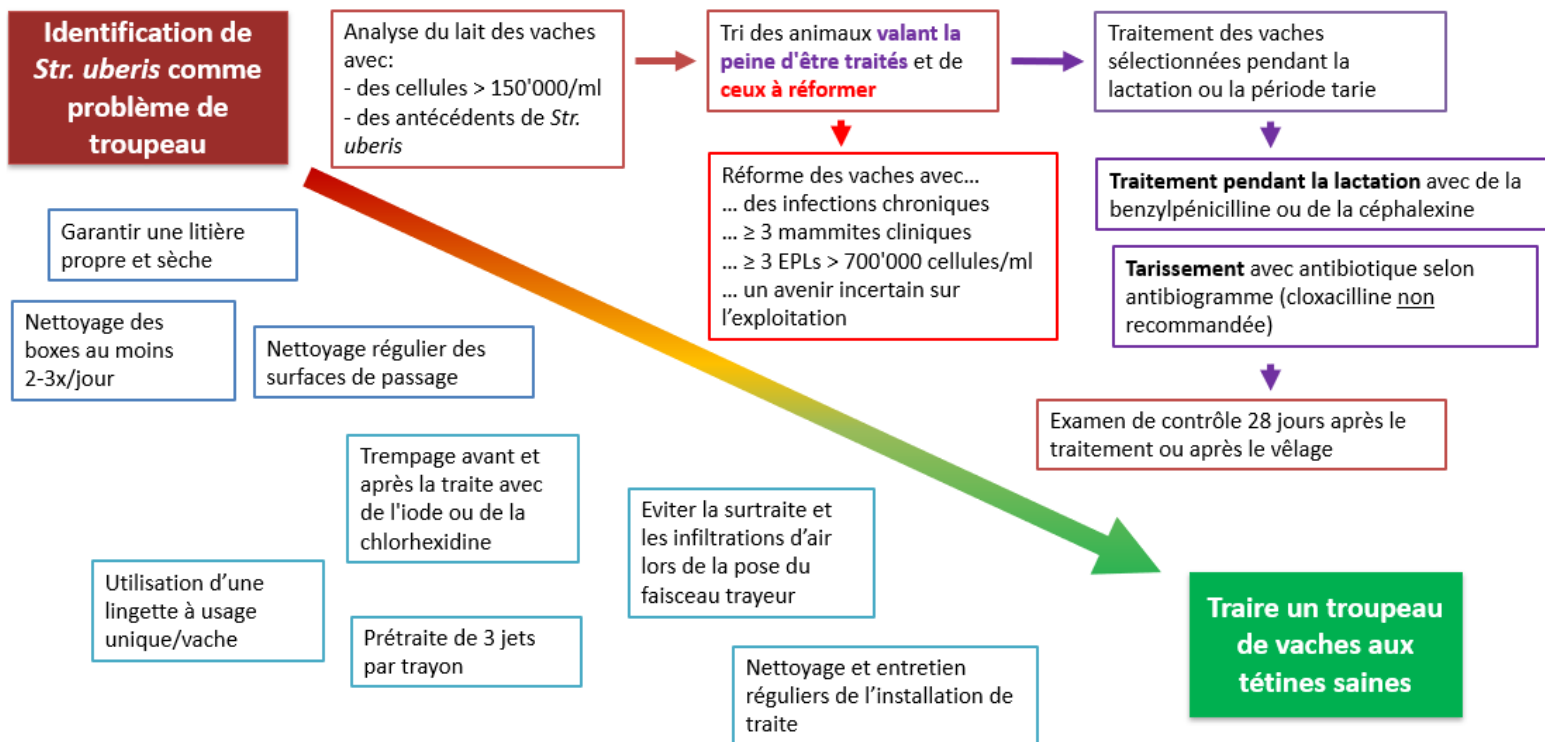
- Litière humide et souillée avec des bouses
- Stabulation libre : les couloirs de circulation sont des surfaces supplémentaires potentiellement souillées
- Pâturages intensivement occupés

Chez l'animal

- Mamelle sale
- Œdème de la mamelle après le vêlage
- Trayons : hyperkératose du bout du trayon (anneaux), canal du trayon invaginé
- Gestion du tarissement: apparition de gouttes de lait après le tarissement ou avant le vêlage
- Traire avec le même faisceau trayeur des vaches aux statuts infectieux différents sans respecter un ordre de traite : les vaches infectées de manière chronique sont des sources d'infection potentielles
- Hygiène et routine de traite

5. Procédure durant le programme de lutte

Déroulement du programme de lutte



Les mesures suivantes sont à respecter strictement pendant la campagne de lutte et à maintenir après:

Environnement

- Nettoyage régulier des **boxes** : **au moins 2-3x/jour**
- Stabulation libre: **nettoyage régulier des couloirs de circulation (idéalement 12x/jour)**

Traite

- **Traire avec des gants** et les nettoyer aussi pendant la traite
- **Prétraite** conséquente de 3 jets par trayon
- **Prétrépage avant la traite** avec un produit moussant ou un produit contenant de la chlorhexidine
- Utiliser une **lingette à usage unique** par vache pour sécher les trayons
- **Eviter la surtraite et les infiltrations d'air** lors de la pose et lors du retrait du faisceau trayeur
- **Après la traite**, tremper avec un produit contenant de l'iode ou de la chlorhexidine
- Traire **les vaches aux tétines malades** strictement en dernier resp. séparément
- **Entretien régulier de l'installation de traite** et remplacement régulier des manchons
- **Nettoyage de l'installation** après chaque traite conformément aux recommandations du fabricant

Mammites

- **Tester toutes les vaches**
 - a) avec suspicion de mammite (test de Schalm positif, nombre élevé de cellules somatiques)
 - b) **28 jours après le traitement** pour détecter des infections chroniques
 - c) directement après leur **achat**

- **Traitement strict pendant 5 jours** après analyse de lait positive
- **Réformer** les vaches infectées de manière chronique

6. Traitement

- Le traitement du quartier touché dure 5 jours. Cette durée de 5 jours est très importante, mais peut avoir des conséquences sur le temps d'attente. Il est donc recommandé d'effectuer une recherche d'inhibiteurs dans le lait des vaches traitées après l'expiration de la période d'attente officielle.
- Votre vétérinaire peut vous aider à choisir le bon injecteur intramammaire.
- 28 jours après le traitement, un nouvel échantillon de lait est pris pour détecter immédiatement les infections chroniques.

7. Réforme

Il est recommandé de réformer les vaches qui :

- ... sont toujours positives après le traitement (au contrôle des 28 jours).
- ... avaient déjà ≥ 3 mammites sur une lactation.
- ... avaient plus de 3 contrôles laitiers avec un taux de cellules somatiques > 700.000 sur une lactation.
- ... souffrent en plus d'autres maladies et dont l'avenir sur l'exploitation est incertain.

8. Vaccination

- Un vaccin sera disponible également en Suisse dès le milieu de l'année.
- Les vaches sont vaccinées 3x : 2x avant le vêlage et 1x après.
- Le vaccin protège les vaches pendant les 5 premiers mois de lactation.
- Attention: le vaccin ne **protège pas de l'infection par *Str. uberis***, mais seulement de l'apparition de mammites cliniques ! Les mesures qui évitent une infection par *Str. uberis* doivent donc aussi toujours être appliquées aux troupeaux vaccinés.

9. Gestion du tarissement

- Les vaches atteintes, y.c. celles qui ont été traitées pendant la lactation, doivent être tarées avec un antibiotique (sélection du produit selon l'antibiogramme), ainsi qu'avec un obturateur interne de trayon.
- Aucun traitement supplémentaire n'est nécessaire juste avant le tarissement.
- Comme *Str. uberis* est un pathogène environnemental, un environnement propre et sec est particulièrement important pendant la période de tarissement.

10. Surveillance sur la durée

- L'évolution de la situation peut être surveillée par le vétérinaire à l'aide de l'analyse des résultats mensuels de l'EPL.
- Un échantillon de lait se doit d'être prélevé régulièrement sur les vaches présentant des signes de maladie du pis.

Etat: 2021